Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 52 (1962)

Artikel: Curieuse coutume disparue : ... mais depuis moins longtemps qu'on ne le croirait

Autor: Brodard, F.-X.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005509

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A la fin du siècle dernier, il y avait au Collège un maître surnommé *Patayu* qui rencontrait quelque difficulté à tenir sa classe et qui, de surcroît, enseignait assez mal. Or, un matin, ses élèves déchaînés – et l'on sait comme ils peuvent l'être rapidement, sous le moindre prétexte – criaient à pleins poumons, sur l'air des lampions: «*Patayu, Patayu,* ...»

Le maître, excédé, vert de rage, sort de sa classe et court chez le directeur, Louis Bertrand, qu'il ramène devant ses élèves. Et là, il s'écrie :

– Ils ont osé m'appeler *Patayu !*

– Ben quoi, répond calmement le *dirlo* de l'époque, ils m'appellent bien *Trognon*, moi.

Ahuris quelques instants, les élèves remis de leur surprise crient d'un seul cœur: «Vive *Trognon !* Vive *Trognon !*»[1] Un loustic du fond de la classe ajouta même: «A bas *Patayu !*»

Curieuse coutume disparue
... mais depuis moins longtemps qu'on ne le croirait[2]

par *F.-X. Brodard*, Estavayer-le-Lac

Dans son tome IV Veterum scriptorum et monumentorum, colonne 1216, Martène cite le trait suivant: «En l'an 1447 mourut le pape Eugène. La même année, chez les frères mineurs, à Rome, on trouva le corps d'un saint brûlé d'un côté. Le pape Nicolas V envoya cinq cardinaux, dont Bessarion et celui de S. Laurent. On ouvrit le tombeau, et l'on y trouva le corps entier de S. Laurent, revêtu de la dalmatique (vêtement liturgique du diacre). Alors, le cardinal de S. Laurent prit un moine très jeune et lui montra le sépulcre et lui donna une gifle 'in memoriam futurorum' pour qu'il se souvînt de la chose pour plus tard. Fait le dernier jour de juillet.» (Acta sanctorum augusti, Tome II, pag 496, édition de 1735).

Tel est donc le récit cité par les Bollandistes. Ce qui nous intéresse ici, c'est la gifle donnée à un jeune moine, pour qu'il se souvînt, sa vie durant, de l'événement auquel il venait d'assister.

On pourrait croire qu'il s'agit là d'un fait unique. Que non pas. L'article «borne» du Glossaire des patois romands nous apprend (vol. II, page 525) qu'à la campagne, à l'occasion de la plantation d'une borne «il était de tra-

[1] N'est-il pas amusant de noter que le fils de *Trognon*, qui enseigna également au Collège, porta le surnom de *Trognolet* et que son petit-fils, professeur également, est tout naturellement appelé *Trognolinet ?* [Réd.]

[2] Mme R.-C. Schüle me signale que E. Strübin, Baselbieter Volksleben, cite la même coutume, avec indication de bibliographie (p. 49). – On peut également consulter Grimm pour les cas anciens.

dition de tirer les oreilles à un jeune garçon qui y assistait, ou de lui appliquer une bonne gifle pour qu'il se souvînt de l'endroit»[1].

La citation des Bollandistes nous prouve que la coutume de donner une gifle à un jeune témoin n'était pas en vigueur uniquement à la campagne, mais même à Rome, et qu'elle ne se limitait pas à la plantation d'une borne mais s'étendait à d'autres actes solennels et dignes de mémoire. On voit qu'elle était bien enracinée, même chez les gens aussi élevés en dignité que le cardinal de S. Laurent[2].

L'usage de gifler un jeune témoin à l'occasion de la plantation d'une borne avait cours dans le canton de Neuchâtel. M. le professeur Mentha le citait dans ses cours de droit comme une coutume en usage il y a quelque cent ans.

L'industria della paglia in Onsernone

di *Giovanni Bianconi*, Minusio[3]

L'origine dell'industria della paglia in Onsernone è ignota. Gli onsernonesi emigravano un tempo in Fiandra e in Italia: l'industria potrebbe essere venuta tanto da nord come da sud. Ad ogni modo già in un documento del 1612 si parla di un onsernonese, Romero Bertola cappellaro a Saronno, senza però specificare se si tratta di cappelli di paglia.

Nella chiesetta di Mosogno-sotto si ammira un grande quadro (m. 5 × 2,5) di P. Bargaine, datato Lilla 1691: un altro più modesto ma della stessa provenienza si trova nell'oratorio del Barione sopra Mosogno. Ambedue i quadri sono doni di emigranti del paese.

Ad ogni modo nel XVIII. secolo l'industria era ben ancorata in tutta la valle e la coltivazione della segale molto intensa. Nel 1759 tutti i mosognesi dai 15 anni in su erano tenuti a fornire per un certo tempo una certa quantità di *binda* per pagare le nuove campane. Ed è del 1760 una supplica ai sindacatori svizzeri per una riduzione del dazio sui cappelli di paglia e sulla *binda* (Bollettino storico, 1897). Nel 1777 il reddito per la lavorazione della paglia importava dai 130 ai 150000 fr. per tutta la valle.

* * *

Si seminava la segale a ottobre e la si tagliava a luglio appena formata la grana e ciò per ottenere steli più teneri e facilmente imbiancabili. La segale

[1] Voir aussi Folklore suisse 33 (1943), p. 58*.

[2] M. l'abbé Abriel me signale que lors de l'arrivée des soldats de Bourbaki en Suisse son grand-père reçut une gifle de l'auteur de ses jours qui lui dit «Tiens! Comme ça, tu te souviendras du passage des Bourbaki» (à Domdidier, Fribourg).

[3] Fotografie e disegni dell'autore.